





Susciter l'émergence de communs comme outils du développement durable.

Geneviève Fontaine, doctorante au Laboratoire ERUDITE – Université Paris Est
Marne la Vallée, Chargée de mission de l'Institut Godin (Amiens)

Les questions posées

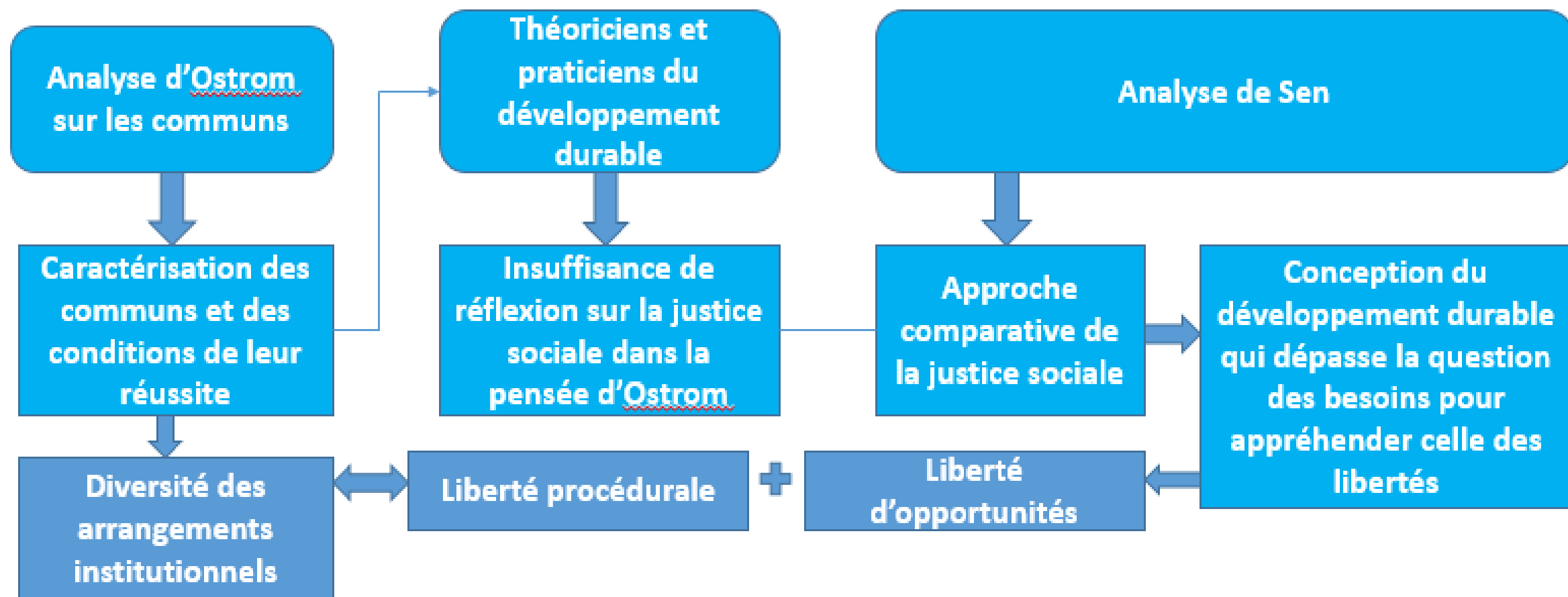
- Quelles sont les conditions favorables à l'émergence de communs, issues directement ou indirectement du cadre d'analyse d'Ostrom ?
- Comment caractériser des communs comme outil du développement durable ?
- Cette caractérisation de communs comme outils de développement durable implique t'elle des conditions complémentaires favorables à leur émergence ?

L'analyse proposée est illustrée par le cas de la dynamique de coopération économique TETRIS qui regroupe, sur le Pays de Grasse, des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire autour d'une finalité partagée de transition écologique territoriale.

Caractériser des « communs de capabilité » comme outil du développement durable

Une articulation des analyses d'Ostrom et de Sen

Pourquoi chercher à croiser les analyses d'Ostrom et de Sen?



Des éléments de convergence

Les ressources appréhendées comme associées à des règles, des droits et des obligations

Questionnement de la place et du rôle des pouvoirs publics vis-à-vis de la liberté réelle des individus.

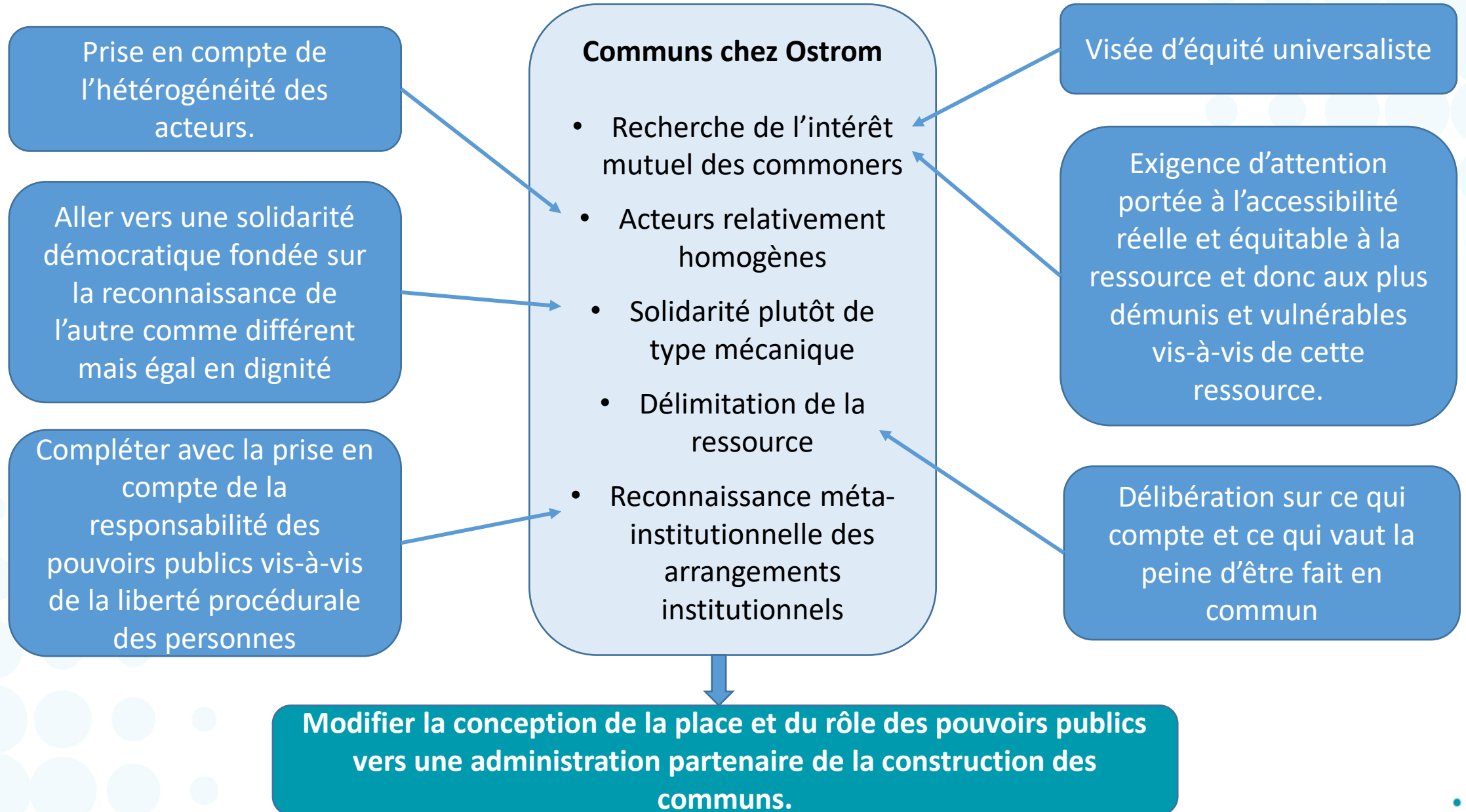
Le caractère situé de la réflexion chez les deux auteurs

Reconnaissance de l'encastrement des individus et des échanges dans les relations et normes sociales

Les deux approches insistent ainsi sur l'importance de la liberté dans sa dimension procédurale

« Ce à quoi nous tenons » est un élément important dans l'analyse

Enrichir l'analyse des communs



Critères additionnels de tous communs selon Ostrom

- | | | |
|---|--|---|
| 1) la production et la gestion d'une ressource (considérée comme vulnérable) mise en commun | 2) l'établissement de droits distribués (de propriété, d'usage..., etc.) qui régulent notamment l'accès à la ressource par les commoneurs. | 3) la gouvernance collective de la ressource qui inclut la résolution des conflits générés par la gestion de la ressource |
|---|--|---|

Critères additionnels des communs de capacité

4) l'aspiration sociale, au développement équitable d'égales capacités pour toutes et tous, des commoneurs/personnes motive l'action collective

- | | | |
|--|--|--|
| 5) l'objectif est l'accessibilité réelle à la ressource et donc une attention est portée aux plus démunis et vulnérables. L'accessibilité se traduit notamment dans les droits distribués qui régulent l'accès à la ressource. | 6) un mode de gouvernance local et délibératif associant les personnes concernées (liberté procédurale) et leur assurant la possibilité d'exit, de voice ou de loyalty et qui repose sur une solidarité démocratique fondée sur la reconnaissance de l'autre comme différent mais égal en dignité. | 7) la ressource faisant l'objet d'un commun de capacité concoure aux capacités et fait l'objet d'un jugement partagé d'utilité, de désirabilité et d'un vœu de dotation équitable construit par la délibération. |
|--|--|--|

8) Des pouvoirs publics qui, en sus d'apporter une reconnaissance méta-institutionnelle des règles du communs (Ostrom, 1990), adoptent une posture de partenaires et/ou de médiateur.

Pour conclure

OSTROM

SEN

CARACTÉRISER
DES COMMUNS
COMME OUTILS
DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

LES
CONDITIONS
FAVORABLES À
L'ÉMERGENCE
DES COMMUNS

LES
CONDITIONS
FAVORABLES À
L'ÉMERGENCE
DES COMMUNS
DE CAPABILITÉ

L'ANALYSE DU
CAS DE TETRIS

Un commun de
capabilité imbriqué
dans un commun
foncier